Sous-comité sur l'éducation
Vendredi 9 février 2024
12 h
Réunion par MS Teams

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

Par MS Teams : N. Prier (président), A. Yeo (vice-présidente, EC/BdP/BDPB), R. Ajmera, N. Burron, C. Hill, D. Hagar, M. Davidovic et B. Latour

Absences : J. Courty (agente de liaison avec les sections locales), M. Wylie, B. Panasyuk et G. Brabazon

Personnel sur Teams : A. Poliquin (directeur des Services de représentation et de l'Éducation), D. Osorio (agente d'éducation), J. Hutt (conseiller principal du président) et S. Cousineau (adjointe administrative)

1. **Ouverture de la réunion**
   La réunion est officiellement ouverte à 12 h 04. Le quorum est atteint.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
   Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 9 février 2024.
   Proposée par : N. Prier
   Appuyée par : B. Latour
   Pour : 8
   Contre : 0
   Abstentions : 0 ***Motion adoptée.***

   N. Burron propose de présider la réunion. Il est appuyé par N. Prier. ***Motion adoptée.***

   N. Burron demande aux membres du sous-comité de se présenter.

3. **Choix d'un·e président·e pour le sous-comité**

   a. **Attribution de la présidence du sous-comité**

   M. Davidovic propose qu'il y ait un·e coprésident·e et nomme N. Burron à la présidence.
   Il est proposé que N. Burron est désormais président du sous-comité sur l'éducation.
   Proposée par : M. Davidovic
   Appuyée par : C. Hill

Pour : 6
Contre : 0
Abstentions : 0 ***Motion adoptée.***

4. Discussion du mandat

Le sous-comité n'a pas encore de mandat, mais N. Burron en a fait une ébauche. Le document est présenté au sous-comité.

A. Poliquin présente le mandat actuel du sous-comité sur l'éducation, qui est d'autonomiser et de définir les rôles des déléguées et délégués. Il est également mentionné que l'ACEP travaille à la publication des connaissances relatives à la formation des déléguées et délégués sur le site Web de l'ACEP.

A. Yeo suggère d'inclure le lieu de travail opérationnel pour l'agent d'éducation dans les mandats.

N. Burron s'interroge sur la manière dont le sous-comité et le personnel de l'ACEP se répartiront les tâches et les événements.

A. Poliquin présente les priorités du sous-comité, qui consistent à lancer à l'interne un programme de bienvenue à l'ACEP contenant des outils à l'intention des sections locales, à créer une trousse d'outils à l'intention des membres des conseils exécutifs de sections locales et à travailler à la formation des déléguées et délégués et à la formation des membres des conseils exécutifs des sections locales. Le lancement du projet pilote est prévu pour le printemps. La formation sur la lutte contre l'oppression, la formation des interprètes (santé et sécurité), la formation hors du lieu de travail, la formation pour contrer les arguments de l'employeur, la formation sur les lieux de travail exempts de conflits et la formation sur les droits de la personne sont autant de sujets qui sont actuellement à l'étude.

N. Burron partage une liste de sujets que les membres peuvent examiner et commenter.

Mesure de suivi : A. Poliquin doit communiquer la liste des formations priorités au sous-comité après la réunion.

5. Calendrier des réunions de 2024

Point reporté à la prochaine réunion du sous-comité.

6. Discussion sur l'appel à des membres volontaires

N. Burron déclare que les membres volontaires ne devraient participer aux réunions du sous-comité que de temps à autre, mais que les membres du sous-comité devraient se réunir une fois par mois.

N. Prier, J. Hutt et A. Poliquin quittent la réunion.

N. Burron indique que l'appel à des volontaires devrait être lancé une fois que les mandats auront été achevés.

7. Clôture de la réunion

La séance est levée à 13 h.

Ce procès-verbal est accepté comme un compte rendu fidèle de la réunion du Sous-comité sur l'éducation du 9 février 2024.